

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2825

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 29 BIS

Substituer aux mots :

« le pays »,

les mots :

« l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.